

2

Structure des Exploitations Agricoles - ONIVINS

Une exploitation agricole sur cinq a de la vigne

En 2000, le service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture a recensé 663 807 exploitations agricoles dont 143 747 ont des vignes, soit 22 % de l'ensemble contre 27 % avec 272 000 en 1988. Elles exploitent 883 660 hectares de vignoble.

De plus la pépinière couvre 800 ha et les vignes mères 1 700 ha. 109 869 exploitations viticoles commercialisent ou livrent à une coopérative un produit viticole et exploitent 873 702 ha de vignes dont 864 478 ha de vignes destinées à la cuve qui se répartissent en 545 230 ha potentiellement revendicables en appellation, 184 783 ha de vignes à vins de pays, 75 558 ha aptes à la production de Cognac et 58 908 ha de vigne à vins autres. Les superficies de vignes à appellation re-

groupent les superficies AOC et VDQS de l'aire d'appellation plantées des cépages de l'appellation. Sur ces parcelles, le viticulteur est libre de produire des vins d'appellations, des vins de table ou des vins de pays. Chaque exploitation peut ainsi s'avérer mixte.

Parmi ces exploitations commercialisant, 5 490 produisent du raisin de table sur 9 224 ha contre 18 160 ha lors du précédent recensement.

Un vignoble concentré sur des exploitations spécialisées

58 691 exploitations commercialisant sont spécialisées en viticulture à appellation d'origine (-7 % par rapport au RGA de 1988) et cumulent 503 233 ha dont 474 364 revendicables en V.Q.P.R.D.

28 612 exploitations, spécialisées dans la production de vins de table, de vins de

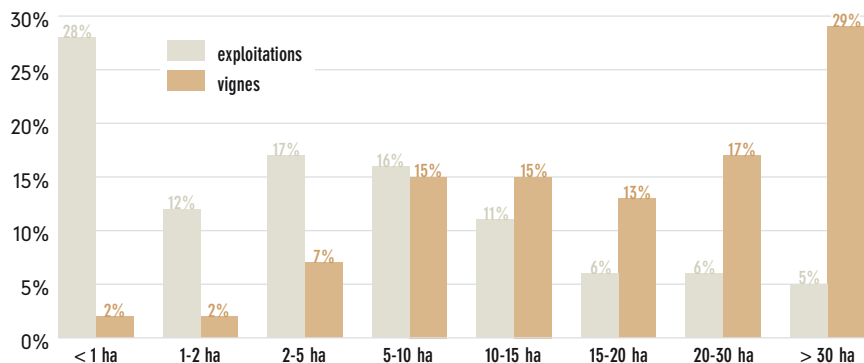
pays ou de vin destiné à la distillation des eaux de vie Cognac et Armagnac (-39 % par rapport au RGA de 1988) détiennent 265 238 ha dont 35 401 revendicables en V.Q.P.R.D.

Ces exploitations spécialisées représentent 79 % des exploitations viticoles commercialisant en 2000 et 87 % du vignoble total contre 66 % et 78 % en 1988 avec 110 250 exploitations. Mais spécialisation ne signifie pas exclusivité : 21 % des 6,5 millions d'hl de vins de table produits en 2000 provient d'exploitations spécialisées en viticulture d'appellation.

Des ateliers viticoles agrandis

En 2000, 142 000 exploitations comportent du raisin de cuve. Leur superficie moyenne en vignes est de 6,2 ha c'est presque le double des 3,4 ha de 1988. En effet sur la période inter censitaire, la déprise viticole

EXPLOITATIONS AYANT DE LA VIGNE EN 2000



Source : SCEES RA2000

s'est amortie (- 6 %) tandis que le nombre d'exploitations a baissé de 47 %. 34 000 exploitations disposent de 11 000 ha mais ne commercialisent pas et ne livrent pas leur production à la coopérative. En 1988, ces exploitations ayant de la vigne pour leur usage personnel étaient 106 000 et cultivaient 28 000 ha de vignes. L'atelier viticole moyen des commercialisants est passé de 5,5 ha en 1988 à 8,0 ha en 2000.

Si le poids des exploitations ayant entre 10 et 20 ha de vignes a peu évolué : 28 % des vignes de cuve pour 18 000 exploitations, la part des exploitations exploitant plus de 20 ha passe de 31 à 46 % du vignoble et de 8 000 à 11 000 exploitations.

Production et vente de vin

49 % de la vendange est vinifiée en cave particulière, 45 % dans l'une des 840 caves coopératives. De plus, 7 % est vendue sous forme de raisin frais, de jus ou de moûts. 27 000 vignerons vinifient toute leur récolte sur leur exploitation et 13 000 autres vinifient une partie de leurs raisins sur l'exploitation et livrent une partie de la récolte à une coopérative (source SCEES - RA 2000). 39 000 exploitants commercialisent eux-mêmes du vin sur l'exploitation. Parmi eux, 4 400 ont fait vinifier leur vendange à la coopérative ou par un prestataire. 66 % des quantités commercialisées à partir des exploitations sont vendues en vrac, essentiellement au négoce.

Des vendanges mécanisées

62 % du vignoble, soit 534 mha de vignes, est vendangé à la machine sur 49 000 exploitations. Certains vignobles dépassent ce taux de deux tiers des vendanges mécanisées : les Charentes mais également le Centre, les Pays de Loire, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine.

Le mouvement de concentration des exploitations se poursuit en 2003

Entre deux recensements, le SCEES procède à des enquêtes auprès d'un échantillon d'exploitations. Les premiers résultats de celle de 2003 révèlent une diminution de 11 % du nombre des exploitations agricoles et de 10 % de celles spécialisées en viticulture.

60 % de ces exploitations, dites professionnelles, qui concentrent environ 90 % des superficies et de la main d'œuvre, résistent mieux puisque leur effectif ne diminue que de 7 % toutes exploitations confondues et de 2 % pour celles qui sont spécialisées en viticulture.

Cette évolution du nombre d'exploitations s'accompagne d'une croissance des surfaces cultivées de 13 % en moyenne par exploitation.